

Défi Santé 5/30, équilibre manqué !

Cette année encore je me suis inscrite au Défi Santé 5/30 Équilibre. En déballant la trousse fournie j'ai constaté à regret que le programme, bien que faisant la promotion de bonnes habitudes de vie, utilise un moyen fort regrettable. Effectivement, en s'associant à une compagnie d'eau embouteillée (Évian), Défi Santé 5/30 Équilibre perpétue le mythe à l'effet que l'eau vendue en bouteille est meilleure pour la santé que celle des services publics disponible au robinet.

Avez-vous bu votre 1,5 litre d'eau aujourd'hui ? Voilà la question que l'on pose sur le tableau fourni dans la trousse. Par le fait même on nous invite à cocher le nombre de bouteilles d'eau de 500 ml consommées quotidiennement. Il n'y a pas si longtemps, la référence véhiculée par les services de santé était de 8 verres d'eau par jour. Vous vous rappelez ? Aujourd'hui, pour être en santé, on vous conseille de consommer 5 portions de fruits et légumes, faire 30 minutes d'exercices par jour et consommer 3 bouteilles d'eau ! Les compagnies d'eau ne peuvent que s'en réjouir, elles qui dépensent des sommes astronomiques en marketing pour vendre la pureté (Aquafina) et la jeunesse (Évian).

Par leurs campagnes publicitaires, ces compagnies arrivent à faire croire au public que l'eau du robinet vaut moins que celle embouteillée. Eh bien, donnons-leur raison puisque l'eau du robinet coûte jusqu'à 2000 fois moins cher ! Toutefois l'eau embouteillée et celle du robinet sont tout à fait comparables en terme de qualité. Une ressource vitale, accessible, presque gratuite (50 verres d'eau coûtent 1/10 de cent!) tend à devenir une marchandise, un bien privé, accessible qu'à celles et ceux qui peuvent se le payer (entre \$1 et \$2 la bouteille). Et d'abord, comment se fait-il qu'un programme du gouvernement provincial néglige, voire même contribue à déprécier un service public assumé par les gouvernements municipaux ?

Si les gens avaient accès à la maison à un réservoir d'essence presque gratuitement, je crois bien que les stations-services feraient faillite. L'eau embouteillée coûte pratiquement le même prix que l'essence mais les compagnies d'eau embouteillée sont loin de la faillite ! Elles ont, pour ce faire, réussi à implanter bien solidement des mythes ayant pour effet d'ébranler la confiance des gens face à l'eau du robinet.

Une eau plus sécuritaire ?

25 % de l'eau embouteillée vendue au Canada vient des services publics avant d'être traitée à nouveau en utilisant les mêmes procédés que ceux des usines municipales. L'eau de la ville de Québec est analysée 170 000 fois par année. Dans le cas des entreprises d'embouteillage, 6% d'entre elles ont été inspectées par le gouvernement canadien depuis 2008. De plus, on rapporte 29 rappels de 49 produits d'eau embouteillée depuis 2000. Quoique rarement, l'eau des aqueducs municipaux de même que l'eau embouteillée peut ne pas répondre aux normes de salubrité. La différence est que dans le système public, toute déficience à ce niveau doit être déclarée publiquement alors que les compagnies ne sont même pas soumises à des inspections obligatoires. Lorsque vous utilisez la fontaine, vous vous procurez une eau de qualité, qui a fait l'objet de fréquents contrôles.

Des bouteilles recyclables ...

Au Canada, moins de 50 % des bouteilles sont recyclées. Tout le reste se retrouve dans la nature à polluer, entre autre, les plans d'eau. Chaque bouteille de plastique de 1 litre nécessite 3 litres d'eau et ¼ litre de pétrole pour sa fabrication. À cela il faut ajouter l'essence nécessaire au transport et donc considérer les gaz à effet de serre (G.E.S.) émis pour distribuer la soi-disant pureté en bouteille. En remplissant votre bouteille réutilisable au robinet, vous ne générez pas tous ces déchets et G.E.S..

À la rescousse des pays du Sud

Les compagnies d'embouteillage d'eau font de plus en plus de percées dans le sud en privatisant de nombreuses sources d'eau jadis accessibles aux communautés locales. Des clôtures s'érigent, des sources s'assèchent et les compagnies étrangères empochent les profits à la vue et au su des gouvernements locaux. Cette situation freine les investissements publics dans la mise en place de systèmes de traitement et de distribution d'eau. En refusant de consommer l'eau embouteillée vous envoyez ainsi le message clair aux gouvernements de l'importance de financer une eau accessible à tous et toutes. C'est une question de justice sociale.

Je convie prestement les personnes responsables du programme Défi Santé 5/30 Équilibre à abandonner leur alliance avec les compagnies d'embouteillage d'eau afin de ne pas perpétuer des messages abreuvant une injustice sociale.

Depuis le 28 juillet 2010 l'ONU a reconnu l'eau comme un droit humain. Le texte déclare : «que le droit à une eau potable propre et de qualité et à des installations sanitaires est un droit de l'homme, indispensable à la pleine jouissance du droit à la vie ».

(<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2010/07/28/012-ONU-droit-eau.shtml#>.)

En sensibilisant votre entourage et en réclamant le remplacement des machines distributrices d'eau embouteillée par des fontaines, vous contribuez à rectifier la perception sociale vis-à-vis des services publics d'approvisionnement en eau. Une eau accessible à tous et toutes : la vie de tout humain en dépend. Le 11 mars prochain est la Journée sans eau embouteillée et le 22 mars, la Journée mondiale de l'eau. Posons donc un geste concret en lâchant une fois pour toute la bouteille !

Références : www.polarisinstitute.org
www.devp.org/campagne

Sophie Grignon
Québec, février 2011